

> 1. Données personnelles :

Nom Prénom
Adresse légale N° Boîte
Code postal Commune N° de registre national
N° GSM..... Adresse e-mail

> 2. Vos préférences

Veuillez indiquer vos préférences en cochant les cases ci-dessous. Après réception de ce document et des annexes demandées, nous pourrons vous donner accès au Site Transactionnel de Keytrade Bank.

Softkey
Accès au Site Transactionnel via votre smartphone

Hardkey
Accès au Site Transactionnel à l'aide d'un digipass

une carte bancaire (Bancontact – Maestro gratuite)

Pour recevoir une carte bancaire, vous devez être résident belge.

Le code pin et la carte sont envoyés à votre domicile légal. Si vous choisissez une carte bancaire, vous déclarez, en signant le présent document, avoir lu, compris et accepté les Conditions particulières cartes de débit disponibles sur le site www.keytradebank.be.

une procuration sur vos comptes

Veuillez compléter le document « Procuration générale, comptes particuliers » disponible sur www.keytradebank.com

données à caractère personnel

J'accepte de recevoir par voie électronique des communications commerciales pour les produits et services fournis ou promus par Keytrade Bank

> 3. Annexes requises :

- Une copie recto verso de votre **carte d'identité**
 - au format A4 ;
 - lisible ;
 - avec une photo clairement reconnaissable ;
 - toujours valide (la date de validité de la carte d'identité ne peut pas être dépassée)
- Un document officiel de résidence si votre résidence légale et/ou fiscale est située en dehors de la Belgique.
Si votre adresse légale diffère de votre adresse fiscale, nous vous demandons de nous fournir la preuve des deux.
Ce document doit:
 - être délivré par une autorité publique de votre pays de résidence (ambassade, consulat, commune, etc.) ;
 - être rédigé en anglais, français ou néerlandais ;
 - mentionner votre adresse ;
 - être récent (moins de 3 mois).

> 4. Déclaration :

Je reconnais et déclare que

US PERSONS¹

Je ne suis pas US Person. Si je devais me qualifier en tant que US person durant l'offre de service, Keytrade Bank devra en être immédiatement informé. Si je ne l'informe pas dans les temps, je serai responsable de tout dommage qui en découlerait.

Consécutivement à la réglementation et législation fiscale américaine, Keytrade Bank ne fournit pas de service aux US persons et sera dès lors et de ce fait habilitée à mettre fin à sa relation avec le client.

INFORMATIONS COMMUNIQUÉES À KEYTRADE BANK :

- Les informations fournies à l'occasion de l'ouverture de la relation bancaire sur ce document et sur les annexes sont exactes, à jour et complètes ;
- Les avoirs qui seront placés sur le compte n'ont ou n'auront pas une origine illicite, et qu'ils ne sont ou ne seront pas utilisés aux fins de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme ;
- Je m'engage irrévocablement à informer la banque, par écrit et immédiatement, de toute modification d'un des informations fournies.

¹ - Le terme US Person doit être interprété conformément à la loi américaine en vigueur et le soussigné supporte l'entière responsabilité pour déterminer s'il est qualifié ou non comme US Person. En cas de doute le soussigné doit prendre contact avec un conseiller fiscal spécialisé. Si un soussigné devait se qualifier en tant que US Person en cours de la relation bancaire, Keytrade Bank devra immédiatement en être informé. Si Keytrade Bank n'est pas informé dans les temps, le soussigné sera responsable de tout dommage qui en découlerait. Si le soussigné a des indices de US Person, elle devra fournir à Keytrade Bank un formulaire W-8 ou W-9, selon le cas, afin de confirmer ou infirmer son statut de US Person. Si la documentation confirme le statut de US Person ou à défaut de fournir la documentation requise, Keytrade Bank se réserve le droit de refuser l'ouverture de compte ou de mettre fin à la relation bancaire car consécutivement à la réglementation fiscale américaine, Keytrade Bank n'est pas en mesure de proposer ses services aux US Persons.

Bientôt 18 ans! - Mise à jour de vos données- 2

MODES DE COMMUNICATION :

Je choisis de recevoir par e-mail, par le biais du Site Transactionnel, par le biais du site internet www.keytradebank.be ou, au choix de Keytrade Bank, par tout autre moyen de communication à distance approprié, toute information que Keytrade Bank est légalement tenu de me communiquer ou estime opportun de me communiquer² dans le cadre de notre relation.

ORDRES SUR INSTRUMENTS FINANCIERS :

J'assume la responsabilité et tous les risques liés aux ordres sur les instruments financiers qui seront transmis en mon nom et pour mon compte à Keytrade Bank, étant entendu que Keytrade Bank ne pourra être tenue pour responsable de l'opportunité de mes décisions d'investissement et des conséquences financières des ordres.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

- J'ai lu et compris la Politique relative à la Vie Privée disponible sur www.keytradebank.be. Cette politique décrit la manière dont Keytrade Bank, responsable du traitement, collecte, enregistre, traite et communique les données à caractère personnel collectées à l'occasion de l'ouverture du compte ou au cours de la relation bancaire et détaille les droits dont je dispose en ce qui concerne mes données à caractère personnel (notamment mes droits d'accès, de rectification et d'opposition) et la manière de les exercer.
- J'ai, à tout moment, le droit de m'opposer sans frais à toute utilisation de mes données à caractère personnel à des fins de prospection commerciale et/ou à l'envoi de communications publicitaires par voie électronique (e-mail et sms) en envoyant un e-mail à legal@keytradebank.com, ou par le biais d'une lettre envoyée au Legal Department à l'adresse de Keytrade Bank ou en me connectant sur le Site Transactionnel > Préférences > Communication.
- Les entretiens téléphoniques avec Keytrade Bank sont enregistrés par Keytrade Bank, conformément à la section « Enregistrement des conversations téléphoniques » des Conditions Générales, à des fins réglementaires et probatoires (notamment - mais sans limitation - à l'égard des soussignés ou à l'égard des autorités de contrôle et/ou judiciaires). Ces enregistrements sont conservés pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités qu'ils poursuivent.

FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS (FGDR) :

Je reconnais avoir reçu l'annexe des Conditions Générales intitulé « Informations générales sur la protection des dépôts ».

DOCUMENTS CONTRACTUELS :

J'ai pris connaissance des documents suivants (disponibles à tout moment sur le site www.keytradebank.be), les avoir compris et les accepter sans réserve :

- les Conditions Générales, les documents Tarifs, Intérêts, Taux de change et Offre de Produits et Services de Paiement ;
- les conditions d'utilisation du site www.keytradebank.be ainsi que la Politique relative à la Vie Privée accessible à tout moment sur www.keytradebank.be
- le document d'informations clés pour l'épargnant concernant le Compte Épargne Azur ainsi que le règlement complet de Keytrade Bank concernant ce compte.

Lieu et date

Signature (conforme à la carte d'identité)

² - Le soussigné reconnaît avoir été informé que dans certains cas, la réglementation applicable lui reconnaît la possibilité de recevoir certaines informations sur papier ou sur un autre support. Eu égard à son caractère de banque par internet, la politique de Keytrade Bank est de privilégier les modes de communication autres que le papier et de n'entrer en relation contractuelle qu'avec les clients qui acceptent ces modes de communication. En sollicitant l'ouverture d'un compte auprès de Keytrade Bank, le soussigné accepte cette politique.